

Distribution gratuite de livres aux élèves de CP des écoles publiques

Chaque année à la même époque, une remise de livres est organisée auprès des élèves de CP des cinq écoles élémentaires publiques de l'arrondissement (les Entrepôts, La Fontaine, Joseph-Cornier, Commandant-Arnaud et Lapierre). Un événement mis en place par les délégués départementaux de l'éducation nationale (DDEN, voir encadré), en partenariat avec la mairie du 4^e, le Crédit mutuel et l'Association laïque croix-roussienne (ALCR). Jeudi après-midi, entouré de Gérard Coppiet, président de la délégation des DDEN du 4^e, de Michel Thoniel, président de l'ALCR, de représentants de la banque mutualiste, et d'Hervé Ruat, directeur de l'école, le maire, David Kimelfeld, a officiellement remis devant les 87 élèves de classe préparatoire de l'école Joseph-Cornier, une vingtaine de livres de lecture. Au total, 900 euros ont été mis à disposition pour l'achat de livres répartis dans douze classes de CP de l'arrondissement. « Cette distribution de livres date de 1977. A l'époque, des dictionnaires étaient offerts aux élèves de CM2 les plus méritants. Il y a une dizaine d'années, cette dis-



■ Une remise officielle au cours de laquelle le maire, David Kimelfeld, a fait une lecture vivante de l'un des ouvrages. Photo DR



■ Les élèves de CP de l'école Cornier lors de la distribution des livres. Photo DR

tribution est devenue plus collective et ciblait sur les plus jeunes », a précisé le directeur de l'école, Hervé Ruat. Quant aux enseignants, Marie-Claire Potier, Joël Bonnet et Samuel Teppé étaient ravis de ce cadeau. « Les livres choisis parlent surtout de cirque. C'est le thème du projet pédagogique de cette année », a confié l'un d'eux. En juin, les livres iront enrichir la bibliothèque de l'école, élargissant ainsi le choix de lecture des futurs écoliers. ■

Qui sont les DDEN ?

Les délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN) sont des bénévoles nommés par l'inspection académique. Leur mission : veiller aux bonnes conditions de vie des enfants à l'école et autour de l'école. Chaque délégué, nommé pour un mandat de 4 ans renouvelable, exerce sa

fonction à titre individuel dans l'établissement dont il a la charge. Ces « amis de l'école publique » créés par Édouard Herriot en 1926, assistent aux conseils d'école et jouent un rôle de médiateur entre l'école, l'inspection académique et la municipalité. Une fois par an, le DDEN fait le tour de l'école en

compagnie du directeur. Une visite à l'issue de laquelle il envoie un rapport à la mairie dans lequel il fait part de ses observations pour améliorer le quotidien des élèves. Le 4^e compte une quinzaine de DDEN chargés des écoles publiques et privées sous contrat de l'arrondissement.